

Le vrai visage des suppressions d'emploi !

Ce CTL s'est ouvert dans un contexte d'**opposition ferme aux suppressions d'emplois**, à la DISI-SO comme dans l'ensemble de la DGFIP. Si la CGT-DISI Sud Ouest a décidé de siéger pour défendre les collègues concernés par les transferts et transformations d'emploi, c'est sans surprise que nous avons annoncé dès notre déclaration liminaire **notre vote contre les suppressions et notre non-participation aux discussions**.

L'informatique en général et la DISI-SO en particulier ne sont pas épargnées par le plan massif de destruction de l'emploi engagé depuis des années à la DGFIP, puisque l'administration propose encore cette année la suppression de 10 emplois à la DISI-SO.

Le projet de suppressions présenté par l'administration se décline sur deux volets :

- Principaux transferts d'emplois**
- Solde global après suppressions et transferts, cadres B+C**

- 10 suppressions annoncées dans les ESI et au siège de la DISI ;
- de multiples transferts et transformations, tous azimuts, y compris dans les CID excentrées.

Les documents présentés par l'administration, sur ce point, comme sur les deux autres sujets initialement prévus à l'ordre du jour (Gouvernance Risques et Audits et Bilan annuel de la campagne d'entretien) étaient fort confus, voire inexistants.

Suite à l'intervention de la CGT, ces deux derniers points ont été retirés de l'ordre du jour.

L'administration a également admis son insuffisance sur le point des documents présentés, et la nécessité d'améliorer la qualité des documents proposés. La « défiliarisation » de la gestion des emplois devrait permettre en cours d'année de fournir un document présentant en regard des emplois théoriques, les effectifs implantés.

Pour ce CTL, la CGT a donc du reconstituer le véritable jeu de piste des suppressions, transferts et autres transformations et vous donne la carte et le tableau réel des suppressions.

Des transferts-transformations tous azimuts

Le projet présenté touche tous les cadres, y compris les A+, avec un transfert d'un IDiv de Bordeaux-Garonne vers Poitiers. La CGT DISI Sud-Ouest est intervenue pour souligner qu'il s'agissait, au-delà d'un emploi d'encadrement, d'un emploi technique qui était perdu pour l'ESI Bordeaux-Garonne. Suite à notre intervention, l'administration s'est engagée à transférer dès que possible un emploi de cadre A qualifié vers l'ESI Bordeaux-Garonne.

La CGT a voté contre ce transfert, qui supprime un emploi sans le remplacer.

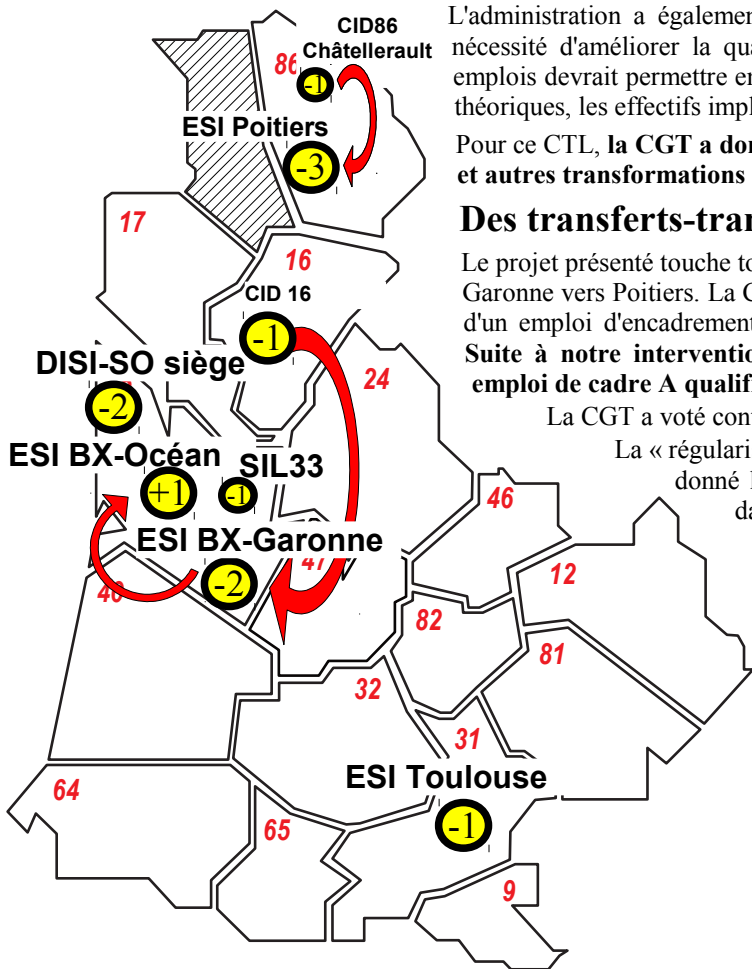
La « régularisation » des emplois suite aux promotions par liste d'aptitude a également donné lieu à un vote contre, en raison de la suppression d'emplois de C PAU dans des services par ailleurs fortement sollicités (CID notamment).

Autre suppression, plus surprenante encore, d'un emploi de B programmeur au SIL 33, alors qu'un collègue est actuellement en sur-nombre.

D'autres transferts-transformations sont proposés, liés à la suppression de l'atelier éditique de Bordeaux-Garonne, restructuration imposée à laquelle la CGT est opposée. Ces propositions ont donné lieu à un vote contre de la CGT DISI Sud-Ouest.

Abstention en revanche pour la requalification de trois emplois de B PAU vacants en B PSE, puisque cela semble permettre de recruter plus facilement, la pénurie de B PAU étant avérée au niveau national.

La CGT DISI-SO a également voté pour la requalification d'un emploi de B PROG en B PAU au SIL de Poitiers, puisque cette transformation permet d'adapter la qualification à celle de notre collègue qui occupe l'emploi et qu'un retour arrière est prévu dans ce cas spécifique du SIL.



Service	SUPPRESSIONS			TRANSFERTS et TRANSFORMATIONS							bilan global	suppr.seules
	C Adm	C PAU	C Dactylo	C Adm	C-AST	C PAU	B Adm	B PAU	B PROG	B PSE		
DISI-SO siège	-2										-2	-2
ESI Bordeaux Garonne		-1		-1		+1	-1	+1	-1		-2	-1
ESI Bordeaux Océan	-3			+1			+1	+2	+0		1	-3
ESI Poitiers	-2		-1	-2	2	-1		-2		+3	-3	-3
ESI Toulouse		-1				+2		-2			-1	-1
CID 16								-1			-1	0
CID86 Châtelleraut								-1			-1	0
CID65						-1		+1			0	0
CID32						-1		+1			0	0
SIL33									-1		-1	0
SIL86								+1	-1		0	0
	-7	-2	-1	-2	2	0	0	0	-3	3	-10	-10

Le vote contre des OS au projet de suppressions conduit à la reconvoque du CTL le lundi 19 janvier. La CGT DISI SO n'a pas siégé, le projet étant demeuré identique.

Les CID dans la ligne de mire

En interrogeant plus avant le directeur sur ses motivations lors des transferts et transformations d'emplois, il est apparu qu'un plan de « rééquilibrage » de l'emploi des CID était en marche.

Première étape, le renforcement de la CID 33, qui se fait principalement par transfert d'emplois de la CID excentrée de Châtelleraut (via l'ESI de Poitiers !) et de la CID d'Angoulême.

L'emploi de la CID 16 est supprimé, malgré la mission de gestion de la téléphonie du département, qu'elle assure en plus de ses autres tâches. C'est donc une gestion opportuniste des emplois qui est privilégiée par l'administration, profitant de la vacance d'un poste de B PAU dans ce département.

Pour la CID de Châtelleraut, le projet de l'administration combine la nécessité de transférer un emploi avec celle de banaliser le poste de notre collègue, et lui « permettre » d'intervenir en dehors du site où elle est affectée. Même si, à titre individuel, elle conserve la garantie de la résidence, cette modification amoindrit les garanties de stabilité de cet emploi, et ouvre la porte à sa suppression complète en cas de mutation.

La CGT est parvenue à obtenir les chiffres sur lesquels raisonne notre administration : une base de 170 PC par agent CID semble être l'abaque retenue, correspondant à une moyenne nationale.

La déclinaison pour la DISI Sud-Ouest est simple : sur cette base, il devrait il y avoir pour nos trois régions et 16 départements 107 emplois en CID. Hors, il y en a actuellement 114 effectivement implantés. La conséquence à moyen terme semble claire, pour devenir un « bon élève », la DISI doit supprimer 7 emplois, ou les transformer en emplois hors CID.

La CGT sera vigilante sur ce point et s'opposera à toute réduction d'effectifs dans l'assistance, comme dans les autres domaines.

Concrètement, les chiffres de « sur effectif » communiqués par la DISI sont les suivants (bien entendu, dans tous ces savants calculs, il n'est tenu aucun compte des temps partiels, décharges diverses (syndicat, restaurant administratif...) et autres particularités locales):

CID	Éléments fournis par l'administration		Reconstitué par la CGT	
	Ratio PC/agent CID	Sur-effectifs	effectif	nb PC (calculé)
33	227	-5*	15	3405
31	164	0,7	20	3280
17	150	1,1	9	1350
64	149	1,1	8	1192
86	116	2,6	8	928
24	148	0,8	5	740
16	117	2,2	6	702
81	135	1,2	6	810
40	154	0,4	4	616
47	142	0,8	5	710
12	132	1,1	5	660
65	196	-0,5	3	588
32	171	0	3	513
82	158	0,2	3	474
46	141	0,5	3	423
09	210	-0,5	2	420
National	170			

* : après transferts d'emplois (+3), ratio annoncé de 188 PC / agent CID 33

Les agents des CID, asphyxiés par les opérations qui se succèdent (Windows 7, Anti-virus, mise à jour du socle, migration CFT ...) apprécieront de savoir qu'ils sont encore trop nombreux pour l'administration !

Les restructurations en marche !

L'administration nous a également présenté des transferts d'emplois liés à la **fermeture de l'atelier d'édition de Bordeaux-Garonne**, suite à la concentration des travaux sur le CCN de Mézières.

Une garantie de rémunération individuelle (suivant la date d'entrée au service éditorial avant ou après le 26/11/2004) est donnée aux agents.

Tout ceci ne masque pas les difficultés rencontrées, tant humaines, liées au changement de métier et au besoin de formation, que logistiques, avec la fermeture des ATI en Aquitaine et Midi-Pyrénées et le nécessaire démantèlement des équipements de sécurité sur le plateau occupé par l'atelier éditorial à Bordeaux-Garonne.

La DISI s'est engagée à rechercher des crédits spécifiques pour cette opération.

La CGT a réaffirmé son opposition à la concentration des moyens éditoriaux, confortée en cela par les difficultés rencontrées en terme de dématérialisation de certaines éditions.

Les transferts de missions également présentés par l'administration, à savoir **RH, Budget Logistique et Formation Professionnelle**, se déclineront par le maintien de seulement deux cadres A à la RH, plus un ACO, et le maintien de 14 emplois pour la DISI Sud-Ouest au service FORPRO, ce qui ne doit pas cacher que cela se fera au détriment des autres DISI et de FSUP.

Les modalités et le calendrier de ces réformes sont encore flous, mais le transfert du budget vers la DISI Paris-Champagne est annoncé pour le 1/1/2016, la montée en puissance sur la FORPRO débutera dès le second semestre 2015, le départ des RH est quand à lui lié à la mise en place des CCRH, probablement d'ici fin 2016.

Le transfert des la **cellule de développement Concurrentiel** de Poitiers vers l'ESI de Rouen Les Mouettes a été évoqué. L'administration s'en est justifiée par le manque de personnels capables d'assurer cette mission à Poitiers.

Une représentante d'une autre OS a chaleureusement remercié la directrice de l'ESI Bx-Océan pour les sorties anticipées accordées aux agents en horaires d'équipes lors des fêtes. La CGT a tenu à souligner qu'au sein de cet ESI la limitation du "cadeau" aux seuls agents en équipe a fait grincer des dents les autres collègues, rappelant qu'on avait connu l'administration plus généreuse par le passé. Il a aussi été évoqué l'inégalité traitement avec les agents en équipe de Poitiers.

Enfin, la question des astreintes et de la non-reconduction des contrats ATOS pour la campagne IR 2016 a été l'occasion pour la CGT de rappeler le nécessaire respect des dispositions statutaires et du volontariat des agents sur ces questions.

La CGT continuera à s'opposer à ces restructurations, véritables machines à casser l'emploi, et qui conduisent inéluctablement à l'abandon des missions, en raison d'une pénurie de moyens organisée.

